

## > La pêche responsable

### Les propositions de gestion

#### Le « repos biologique » au bénéfice de certaines espèces

Les arrêts temporaires de la pêche sont l'un des moyens de limitation de l'effort de pêche. Selon les objectifs de gestion, la période de fermeture peut viser à réduire la mortalité par pêche des juvéniles ou des adultes reproducteurs, à organiser le partage de la ressource ou à intégrer des critères de commercialisation du produit.

*Les Pêcheurs de Bretagne* agissent également en faveur de la protection du cabillaud en mer Celtique avec la fermeture annuelle du Box de Trévoise du 1<sup>er</sup> février au 31 mars 2012.

Pour la 7<sup>e</sup> année consécutive, les professionnels de *Les Pêcheurs de Bretagne* se sont astreints à la fermeture d'une zone de la superficie de la Bretagne à toute activité de pêche. Cette mesure de gestion permet de diminuer la pression de pêche sur le stock, tout en maintenant l'activité des bateaux. Et elle participe clairement à l'évolution positive du stock de cabillaud en mer Celtique qui est aujourd'hui très favorable.

Respectant les préconisations des scientifiques, l'UE a autorisé l'augmentation des quotas en 2012, car la population est d'ores et déjà proche de l'objectif assigné aux pêcheries européennes appelé « Rendement maximum durable » (RMD).



### Il faut écouter les pêcheurs

Alors que de nombreux opposants à la pêche réclamaient la fin des captures en eaux profondes sous prétexte que les espèces seraient menacées, la Commission européenne s'appuyant sur les avis scientifiques a augmenté fin 2012, les quotas de certaines espèces. Les pêcheurs avaient donc raison...

Le Conseil des ministres européens de la pêche a adopté le 29 novembre 2012 les quotas de capture des espèces vivant entre 400 et 1 500 mètres de profondeur pour les années 2013 et 2014. Les Totaux admissibles de capture (TAC) ont été largement relevés. Pour le sabre noir et le grenadier de roche, les TAC ont par exemple été augmentés respectivement de 40 % et de 69 % en 2013. Ces décisions sont « conformes aux recommandations scientifiques », a souligné le ministre français de la pêche, Frédéric Cuvillier, rappelant que le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) « a constaté, dans ses derniers avis, une amélioration notable de l'état des principaux stocks d'espèces profondes, notamment du grenadier de roche, du sabre noir et de la lingue bleue ».

[www.pecheursdebretagne.eu](http://www.pecheursdebretagne.eu)

